



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laon, le 20/02/2024

MISE À 2X2 VOIES DE LA RN2 ENTRE LAON ET AVESNES-SUR-HELPE

Études de trafic et enquête de circulation

Pour répondre aux remarques formulées lors de la concertation préalable menée début 2022 concernant les trafics routiers de la RN2, l'État, maître d'ouvrage de l'opération, lancera courant mars 2024 une nouvelle campagne de mesures du trafic et d'enquêtes "origine-destination".

Le projet de mise à 2 x 2 voies de la route nationale (RN) 2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe, porté par l'État est inscrit dans le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache afin de contribuer au désenclavement du territoire.

Le bilan de la concertation publique préalable de 2022 et la décision de l'État du 8 novembre 2022 sur les suites de l'opération de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe prévoient la conduite de nouvelles enquêtes de terrain pour approfondir la connaissance du trafic ainsi que la réalisation d'une modélisation permettant d'analyser les comportements des trafics locaux, d'échange et de transit, et de quantifier les reports d'itinéraire à longue distance.

L'enquête de circulation donnera dans un premier temps une photographie précise des trafics routiers et de leur nature ; elle permettra de savoir qui se déplace, où, quand, comment et pourquoi. Les données collectées contribueront à réaliser un modèle de déplacements routiers spécifique à la RN2.

Les enquêtes auront lieu entre mars et juin 2024 sur la RN2 et sur les axes structurants aux alentours de la RN2. Les données seront recueillies de façon totalement anonyme, conformément à une méthodologie fiable et rigoureuse.

L'enquête consistera à arrêter un échantillon de véhicules en différents points du réseau et à questionner pendant un temps très court le conducteur, professionnel ou particulier, pour recueillir les informations souhaitées.



Préfet de l'Aisne



@Prefet02



Tél. : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État Pôle départemental de la communication interministérielle

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne :

www.aisne.gouv.fr 2, rue Paul Doumer – BP 20104 02010 LAON



Chaque site d'enquête ne sera interrogé qu'une fois, au cours d'une journée complète. Pour éviter les reports de circulation risquant de fausser les résultats de l'enquête, la localisation précise de ces postes ne peut être communiquée préalablement. Pour les mêmes raisons, l'enquête doit être inopinée.

Afin d'éviter une gêne trop importante sur le trafic et de ne pas nuire aux déplacements quotidiens des usagers, le questionnaire d'enquête durera moins de 30 secondes. L'ensemble du dispositif a été construit conjointement avec les gestionnaires routiers pour ne pas entraver la circulation sur les postes d'enquête.

Malgré l'organisation mise au point et la durée très courte du questionnaire, des ralentissements localisés et ponctuels pourraient survenir. Par avance, les organisateurs de cette enquête de circulation prient les usagers de bien vouloir les excuser pour ces éventuels désagréments et les remercient pour leur patience et leur pleine et entière coopération en vue d'améliorer demain nos déplacements du quotidien.

Plus d'informations sur le site internet RN2.fr



Préfet de l'Aisne



@Prefet02



Tél. : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État Pôle départemental de la communication interministérielle

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne :

www.aisne.gouv.fr 2, rue Paul Doumer – BP 20104 02010 LAON

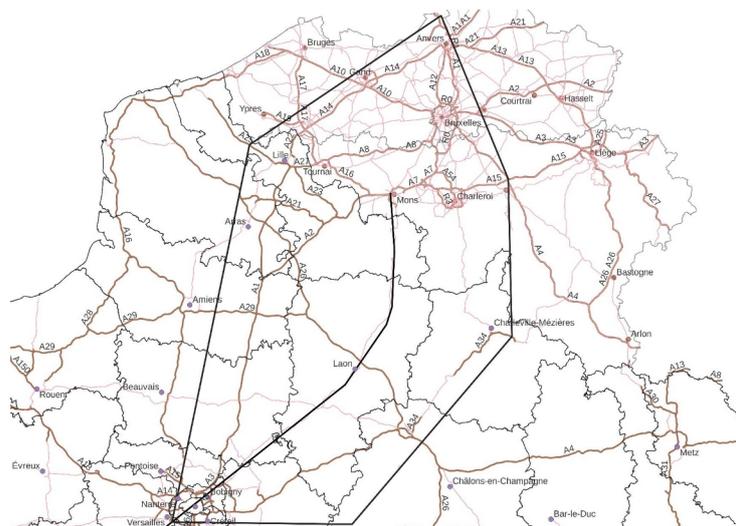


Figure 1: zone d'étude autour de la RN2



Préfet de l'Aisne



@Prefet02



Tél. : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83
Mél. : pref-communication@aisne.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État Pôle départemental de
la communication interministérielle

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site
internet des services de l'État dans l'Aisne :
www.aisne.gouv.fr 2, rue Paul Doumer – BP 20104 02010
LAON